

NOTICE D'INFORMATION RELATIVE AU TRAITEMENT DE DONNÉES RELATIVES À LA GESTION DE LA MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS, JEUNES DIPLÔMÉS ET STAFF

CONTEXTE

Afin de permettre la mobilité des étudiants, jeunes diplômés et membres du personnel, l'Université de Namur met en place des partenariats d'échanges avec des établissements d'enseignement et conclut des conventions individuelles de stage ou de formation ou d'enseignement avec des organismes tiers.

Dans ces contextes, l'Université de Namur permet à des étudiants inscrits en son sein de suivre une partie de leur enseignement ou d'effectuer un stage au sein d'un autre établissement (mobilité *out*). L'Université accueille également des étudiants provenant d'autres établissements dans le cadre des programmes de mobilité (mobilité *in*). Des possibilités similaires existent pour la formation ou des projets d'enseignement du personnel (staff) en mobilité *in* et *out*.

L'activité reprend l'ensemble des opérations qui ont lieu pour gérer le traitement des demandes de mobilité *in* et *out* des étudiants, jeunes diplômés et du staff et coordonner leur accueil au sein de l'Université (mobilité *in*) ou de l'établissement tiers (mobilité *out*). Les utilisations de données qui sont générées dans le cadre de l'inscription comme étudiant régulier à l'UNamur et dans le déroulement des études ne sont pas décrites dans le présent document d'information.

CATÉGORIES DE DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL TRAITÉES ET FINALITÉS D'UTILISATION

Pour les besoins de cette activité, l'Université de Namur traite des données relevant des catégories suivantes :

- Données d'identification générale [catégorie regroupant le type de données suivantes : nom, prénom, adresse postale, adresses de courrier électronique, copie de la carte d'identité, photographie d'identité, numéro de téléphone ...]
- Copie des documents d'identité / passeport
- Identifiants attribués par les autorités publiques [catégorie regroupant le type de données suivantes : NISS, numéro de passeport, numéro de la carte d'identité/de séjour, numéro de registre national ou de registre national bis, numéro de permis de conduire, plaque d'immatriculation...].
- Identifiants attribués par l'UNamur [catégorie regroupant le type de données suivantes : numéro d'étudiant, numéro de matricule interne, eID pour l'accès aux ressources internes, identifiants cartes d'accès, numéro de carte d'étudiant ...]
- Données caractéristiques personnelles [catégorie regroupant le type de données suivantes : date de naissance, genre, lieu de naissance, état civil et nationalité, statut de séjour en Belgique, langue maternelle, langues parlées, possession d'un permis de conduire ...]
- Données relatives à la situation familiale [catégorie regroupant le type de données suivantes : statut marital, données relatives aux parents, tuteurs et conjoints, à la composition de ménage, enfants ...]
- Données sociales [catégorie regroupant le type de données suivantes : données relatives au bénéficiaire d'une allocation d'études de la Fédération Wallonie-Bruxelles, d'une aide sociale d'un CPAS, d'allocations familiales, à l'octroi d'une bourse par l'Université ou une autre entité ...].
- Données relatives aux inscriptions aux études des étudiants et doctorants [catégorie regroupant le type de données suivantes : les données relatives au dossier d'inscription, aux allègements [1er Cycle & 2ème cycle], au cycle d'études de l'inscription [1er & 2e & 3e cycle], à la codiplomation, au code études et domaine études [1er & 2e cycle & formation continue], au code grade académique & habilitation [ARES], aux cours isolés, aux crédits PAE [1er cycle & 2e cycle & formation continue], au PAI - Programme d'accompagnement individualisé, aux types de passerelles, aux UE anticipées, à la valorisation des acquis & crédits, aux dispenses octroyées, aux inscriptions aux examens, au statut étudiant fraudeur, au prérequis (telle la maîtrise de la langue française [date d'examen] ...)]

- Données relatives au parcours scolaire et académique de l'étudiant [catégorie regroupant le type de données suivantes : données relatives au parcours académique, programme annuel de l'étudiant - unités d'enseignement suivies -, notes, crédits, mentions, diplômes obtenus, pays d'émission du ou des diplômes, avis des jurys, décisions disciplinaires et recours, travail de fin d'études, stages effectués...]
- Données relatives à la mobilité des étudiants [catégorie regroupant le type de données suivantes : données relatives à la participation à un programme de mobilité (ex. Erasmus), dates, établissement d'origine ou de destination ...]
- Données d'authentification [catégorie regroupant le type de données suivantes : log in, mots de passe, date de modification de mot de passe, token ...]
- Données de connexion et de journalisation [catégorie regroupant le type de données suivantes : dates et heures de connexion, type d'opération réalisée, identifiant utilisateur, adresses IP, type de données accédées ...]
- Données relatives aux besoins spécifiques des étudiants [catégorie regroupant le type de données suivantes : données relatives aux besoins spécifiques au dossier d'accompagnement, au plan d'accompagnement, aux aménagements accordés ...]
- Données bancaires et financières de personnes physiques [catégorie regroupant le type de données suivantes : numéro de compte bancaire, code IBAN, coordonnées TVA ...]
- Données de paiement [catégorie regroupant le type de données suivantes : données relatives à une transaction, montant, date du paiement, débiteur, créditeur, objet de la transaction ...]
- Données relatives aux assurances dont bénéficie une personne physique [catégorie regroupant le type de données suivantes : type de contrat, date de couverture, montant assuré, interventions de l'assurance ...]
- Données professionnelles [catégorie regroupant le type de données suivantes : données relatives à la profession ou aux activités professionnelles, à la fonction dans une entité extérieure à l'Université, affiliations professionnelles...]
- Données relatives à l'emploi [catégorie regroupant le type de données suivantes : employeur, titre de la fonction occupée, grade, statut [académique, scientifique, ATG], filière au sein du statut, statut de salarié, type de contrat de travail, durée de validité du contrat, régime de travail, taux d'occupation, décisions de nomination, fonctions antérieures ...]
- Données relatives à l'expérience et aux compétences professionnelles [catégorie regroupant le type de données suivantes : CV, connaissances linguistiques, expériences précédentes, références ...]
- Données relatives au remboursement de frais [date et objet des dépenses, justificatifs ...]
- Données relatives aux formations destinées au personnel [catégorie regroupant le type de données suivantes : inscription aux formations, détails des besoins de formation propres à la fonction et de la formation reçue, qualifications obtenues et compétences acquises ...]
- Données relatives aux justificatifs d'absence ne contenant pas de données relatives à la santé [catégorie regroupant le type de données suivantes : dates de l'attestation, motif ...]
- Données d'inscription [catégorie regroupant le type de données suivantes : date d'inscription, objet de l'inscription ...]
- Données relatives à des stages [catégorie regroupant le type de données suivantes : données relatives à l'organisation et à l'objet du stage, date, lieu, rapports ...]
- Données relatives à l'imposition d'une sanction [catégorie regroupant le type de données suivantes : données relatives aux circonstances, dates, faits constatés, sanction imposée, mesures prises ...]
- Données relatives à l'attribution et à l'utilisation de logements [catégorie regroupant le type de données suivantes : dates et objet de l'attribution du logement, incidents liés à l'occupation ou à la fin de l'occupation ...]
- Déclaration sur l'honneur émise par l'établissement partenaire en ce qui concerne les conditions financières remplies par le candidat à la mobilité

Ces données sont utilisées pour :

- Gérer la réception, le traitement et le suivi des demandes de mobilité des étudiants, jeunes diplômés et du staff. Cela inclut :
 - La gestion technique de l'octroi des droits d'accès à la plateforme web via laquelle les demandes sont introduites et traitées
 - La gestion du processus d'inscription des étudiants dans le contexte d'une mobilité *in*
 - La vérification des conditions requises pour bénéficier du programme
 - La vérification des conditions requises pour travailler dans un environnement nécessitant une analyse de risques (par exemple, dans un laboratoire)

Gérer l'octroi des bourses. Cela inclut :

- La vérification des conditions pour obtenir l'allocation et, le cas échéant, une allocation majorée pour les étudiants avec moins d'opportunités ou à besoins spécifiques
- La gestion des obligations de l'Université de Namur en matière de justification des fonds (communications de données sur les bénéficiaires du programme via les plateformes des bailleurs de fonds et réalisation de rapports sur la base de données globalisées)

Gérer l'exécution des conventions d'échanges avec les établissements partenaires enseignement. Cela inclut :

- L'échange de données concernant les étudiants, le programme d'étude ou stage concernés et la communication du résultat des évaluations (programmes d'étude, de stage, communication des notes et évaluations de stage ...)
- La coordination avec l'établissement d'accueil pour l'accompagnement des étudiants / staff enseignement (mobilité *out*) (besoins spécifiques, offre de logements ...)
- La coordination avec les services internes de l'Université de Namur pour que les étudiants/le staff puissent bénéficier des services universitaires (logement, besoins spécifiques ...)

- Gérer la conclusion et l'exécution des conventions individuelles de stages et de formation. Cela inclut :

- La gestion de l'accueil et la coordination avec les services internes pour que les étudiants/le staff puissent bénéficier des services universitaires (logement, besoins spécifiques ...)
- La coordination avec l'établissement d'accueil pour l'accompagnement des étudiants /staff (mobilité *out*)

Évaluer les activités de mobilité. Cela inclut :

- La réalisation de statistiques destinées à acquérir une meilleure connaissance de l'activité ainsi que l'établissement de rapports quantitatif et qualitatif pour les organes de l'Université et les bailleurs de fonds (données globalisées).
- L'évaluation des besoins en matière d'accompagnement, notamment par la réalisation d'analyses statistiques

BASE DE LICÉITÉ DU TRAITEMENT DE DONNÉES

L'activité de traitement est effectuée parce qu'elle est nécessaire pour exécuter une mission d'intérêt public liée à l'enseignement (article 6, 1, e) du RGPD). Le Décret Paysage du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études prévoit que la mission d'enseignement s'inscrit dans une dimension essentielle de collaborations et d'échanges internationaux (cf. notamment article 3, §1^{er}, 6°).

TRAITEMENT DE DONNÉES PARTICULIÈRES

Dans le cadre de la poursuite des finalités précitées, l'Université de Namur est également amenée à traiter des données relevant des catégories particulières suivantes :

- Données figurant sur une attestation établie par un professionnel de la santé

Le traitement des données relevant de cette catégorie particulière se justifie du fait qu'il est nécessaire aux fins de l'exécution des obligations et de l'exercice des droits propres à l'Université de Namur ou à la personne concernée en matière de droit du travail, de la sécurité sociale et de la protection sociale (article 9, 2, b) du RGPD).

Ces données sont traitées pour valider le fait qu'une personne en tant que travailleur ou étudiant stagiaire remplit les conditions pour travailler dans un environnement qui expose à des risques (par exemple, dans un laboratoire) en application de la législation sur le bien-être au travail.

- Données de santé qui justifient des aménagements au bénéfice de l'étudiant concerné

Le traitement des données relevant de cette catégorie particulière se justifie du fait qu'il est nécessaire pour des motifs d'intérêt public importants (article 9, 2, g). L'accompagnement des étudiants à besoins spécifiques fait l'objet d'un décret du 30 janvier 2014 relatif à l'enseignement inclusif pour les étudiants en situation de handicap.

CATÉGORIES DE PERSONNES CONCERNÉES

Les catégories de personnes dont les données sont traitées pour les besoins de l'activité sont les suivantes :

- Étudiants inscrits
- Membres de la famille ou personnes renseignées de la personne concernée
- Membres du personnel
- Visiteurs (staff et jeunes diplômés provenant d'autres établissements)
- Candidats à la mobilité

SOURCES DES DONNÉES

Les données reprises dans l'activité de traitement proviennent de la ou des sources suivantes :

- La personne elle-même les a fournies
- Les données sont générées par une activité de la personne
- Les données sont fournies par un tiers ou proviennent d'une base de données de tiers
- Les données sont reprises dans une base de données de l'Université

Les données peuvent en effet nous être fournies par les établissements partenaires pour les besoins de l'organisation du programme de mobilité de l'étudiant ou du membre du staff.

DESTINATAIRES DES DONNÉES

Les données sont traitées uniquement par les personnes et services de l'Université pour les besoins de la réalisation de l'activité. Les destinataires internes des données appartiennent principalement aux catégories suivantes :

- Le personnel des services administratifs de l'Université
- Le personnel des facultés et départements
- Le personnel des Instituts et centres de recherches

Les destinataires externes de données appartiennent aux catégories suivantes :

- Partenaires enseignement
- Organismes tiers pour les formations et les stages
- Bailleurs de fonds

Lorsque les programmes d'échanges sont subventionnés par des bailleurs de fonds (par exemple, l'Union européenne pour le programme « Erasmus + » ou la Fédération Wallonie Bruxelles pour les programmes « Belgica » et « FAMES », des données des personnes bénéficiant du programme sont communiquées à ces organismes à des fins d'audit de l'utilisation des fonds dont bénéficie l'Université de Namur (par exemple, du fait de l'allocation de bourses à des étudiants de l'Université de Namur).

- Prestataires externes

Le service externe de médecine du travail de l'UNamur pour l'évaluation santé obligatoire dans le cadre du Code du bien-être au travail.

CARACTÉRISTIQUES DU TRAITEMENT

La durée de conservation est déterminée en fonction du critère de nécessité de conserver les données pour des besoins opérationnels en fonction de la finalité de leur utilisation.

Les données sont conservées pendant la durée nécessaires à l'organisation de la mobilité et doivent être conservées au moins pendant 7 ans après la fin de l'année académique concernée à des fins d'audit par des organismes tiers qui octroient un financement en matière de programmes d'échanges.

Dans le contexte de l'activité de traitement, l'Université de Namur est amenée à transférer des données à caractère personnel hors du territoire de l'Espace Economique Européen, vers le territoire des établissements partenaires avec lesquels les programmes de mobilités sont organisés qui ne sont pas nécessairement soumis à un cadre légal offrant un niveau de protection en matière des données à caractère personnel équivalent à celui du RGPD.

La communication des données des étudiants est réalisée dans le cadre d'une convention conclue avec l'établissement partenaire qui définit les modalités de la participation d'étudiants in et/ou out dans le programme d'échanges. Selon le pays concerné, le transfert repose sur les motifs et garanties suivantes:

- Le transfert a lieu vers un ou plusieurs des pays qui ont été reconnu par la Commission européenne comme offrant un niveau de protection adéquat.
- Le transfert est nécessaire à la conclusion ou à l'exécution d'un contrat conclu dans l'intérêt de la personne concernée entre le responsable du traitement et une autre personne physique ou morale.

DROITS DES PERSONNES CONCERNÉES

Les personnes concernées par un traitement de données disposent de droits qui sont décrits sur la page www.unamur.be/fr/vie-privee. Toute demande ou question relative aux dossiers traités par ce service peut être adressée à international-mobility@unamur.be.